

CDEN 16/11/2023

Préfet absent ce jour -> remplacé par la sous-secrétaire (représentante du Préfet)

Déclarations liminaires : Unsa Education (Ophélie Blanc), FNEC-FP-FO, FSU, puis déclaration des représentants des parents d'élèves (FCPE)

Minute de silence (pensée pour les collègues décédés dans l'exercice de leur fonction)

Implantation de video protection au sein des collèges (choix d'implantation de 3 niveaux). Possibilité de refuser l'implantation si la direction s'y oppose. Un travail sera proposé pour suivre la réalité du terrain et les besoins.

PV du 2 février 2023 : approuvé à 21 voix – 1 abstention

Vote du règlement départemental : les organisations syndicales reviennent sur PHARE. Circulaire du DGESCO qui rend nécessaire la diffusion du dispositif PHARE (inscription sur le dispositif obligatoire). La DASEN indique que les écoles ont le choix des procédures pour lutter contre le harcèlement.

Modification du texte de la DASEN : la plateforme phare est mis à disposition des équipes/écoles.

Voté à 14 voix sur 22. (SNUIPP s'abstient, les parents d'élèves s'opposent)

Bilan de rentrée :

- baisse de 953 élèves. Sur les 40 dernières années, perte de 33% de la population scolaire.
- 100 % des classes dédoublées en GS, CP et CE1, ce qui correspond à 56 classes dédoublées.
- DASEN : pas de demande de réorganisation si arrivée d'élèves en CP et CE1 dans l'été, qui engendre un dépassement des 24 élèves par classe. Les équipes ne sont pas obligées de tout réorganiser au dernier moment.
- La DASEN rappelle que l'ULIS est un dispositif, pas une classe à proprement parlé, donc ces élèves comptent dans la répartition des effectifs pour les réflexions autour des ouvertures/fermetures.
- Sans surprise, augmentation des notifications MDPH
- IEF : effectifs similaires à l'année dernière. Mais répartition différente (de plus en plus de 11-16 ans scolarisé en famille : 184 élèves en 2022 contre 239 à la rentrée 2023).
- Projet « notre école faisons-là ensemble » : simplification des procédures pour un gain de temps entre le dépôt du dossier et le traitement de celui-ci.
- 2 heures d'activités physiques et sportifs au collège : créneaux libérés en fin d'après-midi. 6 établissements sont concernés. Une attention est observée pour que ces heures-là ne percutent pas les dispositifs déjà existants et mis en place.

Questions diverses :

- 107 élèves au 31 octobre sont sans accompagnement. Augmentation de 7% de notifications sur le département.
- AESH : 2 jours annualisés et pris sur le temps scolaire. Y a-t-il possibilité que les personnels souhaitant effectués leurs 23h30 en entier et prennent ces 2 jours au besoin sur l'année (à la journée) puissent le faire ? La DSDEN va se renseigner au point de vue juridique pour connaître la possibilité d'effectuer une telle démarche.
- Demande unanime pour que les mesures de carte scolaire soient faites en amont du mouvement.
- 3 UEEA : (4 personnes sont affectées sur ces classes) : considérés comme des classes. Pas d'inscription dans une classe de référence, mais inscrit dans l'école. Dispositif éducation nationale.
- 22 élèves sont en attente d'ULIS dans le 1^{er} degré + 10 élèves en attente dans le second degré (arrivée après la rentrée). L'admission en IME quant à elle relève du médico-social.
- Sur la possibilité du vote électronique pour l'élection des parents d'élèves c'est la municipalité qui pourra le mettre à disposition bien que le directeur reste décisionnaire.